

OPERATION COLLECTIVE D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - DEMANDE D'INTERVENTION 2026 -

Mise à jour le 07/01/2026

Cadre réservé à l'administration

Réf. SPANC :

Monsieur / Madame (Rayer la mention inutile) NOM : Prénom :

Adresse principale :

Adresse de l'habitation à vidanger (si différente) :

N° de parcelle :

N° téléphone N° portable Mail :

Vous êtes : ☐ propriétaire ☐ locataire (veuillez remplir le formulaire locataire ou contacter le SPANC)

Nom de l'ancien propriétaire en cas d'achat dans les 5 ans :

Situations et particularités de l'habitation :

Date de la dernière vidange : ☐ - de 5 ans ☐ entre 5 et 10 ans ☐ + de 10 ans

☐ Route étroite ☐ Accès délicat, entrée étroite ☐ couvercles vissés (à démonter avant le RDV)

☐ Ouvrages d'assainissement éloignés (+ 30 m de la route ou de la cour lorsqu'elle est accessible)

☐ Ouvrages à l'intérieur de l'habitation

☐ Autres contraintes :

Je certifie sur l'honneur que l'installation d'assainissement a : ☐ moins de 2 ans ☐ plus de 2 ans

Je soussigné(e), fais appel à la Communauté de Communes Cœur de Savoie (par l'intermédiaire de la **société SCAVI**) pour effectuer la vidange et le nettoyage de mes ouvrages d'assainissement non collectif.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales du service figurant au verso « conditions générales liées à la prestation d'entretien d'un assainissement non collectif » **notamment pour l'accessibilité.**

Je m'engage à payer le montant réel de l'intervention à la Communauté de communes Cœur de Savoie en fonction des prestations réalisées par la société SCAVI (bordereau des prix figurant également au verso de ce document).

Je demande que l'intervention soit programmée (cocher la case) :

Mars ☐ Mai ☐ Juillet ☐ Septembre ☐ Novembre ☐

Avril ☐ Juin ☐ Août ☐ Octobre ☐ Décembre ☐

Éléments à vidanger (cochez les cases souhaitées) :

☐ Fosse septique ☐ Fosse toutes eaux ☐ Micro-station Volume litres

Si la fosse est destinée à la destruction après vidange, cocher la case : ☐

Autres éléments à nettoyer sous réserve d'une vidange ci-dessus (cochez les cases souhaitées) :

☐ Bac à graisse : volume litres ☐ Puits perdu : volume litres

☐ Nettoyage d'un préfiltre séparé ☐ Curage de canalisations : linéaire mètres

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Formulaire à retourner avant **le 25 du mois précédant l'intervention** :

Exemple : inscription à transmettre avant le 25 février pour une intervention en mars.

à

Communauté de Communes Cœur de Savoie,
Service Assainissement
228 place Albert SERRAZ - BP 40020
73802 MONTMELIAN Cedex
Tel : 04 57 08 82 01
secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr

CONDITIONS GENERALES

En tant que gestionnaire du service public d'assainissement non collectif et afin de réduire les coûts d'intervention, la Communauté de communes Cœur de Savoie (CCCS) a passé un marché avec un prestataire pour proposer aux usagers l'entretien de leur installation d'assainissement non collectif. **Le vidangeur retenu pour intervenir est la société SCAVI. Chaque usager est libre de recourir ou non à ce service.**

La prestation peut comprendre :

- La vidange des prétraitements (fosse septique, fosse toutes eaux, micro-station, bac dégraisseur)
- Le nettoyage du filtre décoloïdeur, du préfiltre ou du filtre épurateur
- Le curage du traitement (canalisations et regards) ou des canalisations

Le fonctionnement proposé à l'utilisateur est un entretien programmé de l'installation d'assainissement non collectif après inscription auprès de la CCCS. Les interventions sont possibles de mars à décembre.

La vidange s'effectue soit :

- **Selon la méthode de déshydratation des boues** permettant de réinjecter, dans la fosse, les eaux claires filtrées
- **Par un pompage** « classique »

Lors de la vidange, le propriétaire doit rendre accessibles les regards de visite de l'installation à entretenir et s'engage à réaliser la remise en eau complète de ces ouvrages dès la fin des opérations de vidange.

Si le propriétaire souhaite recourir à cette prestation il passe commande à la CCCS au minimum **avant le 25 du mois précédant la demande d'intervention**. Suite à cette commande, la société SCAVI fixera une date de rendez-vous à l'utilisateur dans le mois qui suit l'inscription (ou pour le mois demandé si différent). Les vidanges seront réalisées en présence du propriétaire ou de son représentant. Le tarif applicable est le tarif à la date de l'intervention et non celui à demande d'intervention.

En cas de manquement au rendez-vous ou pour toute intervention commandée mais **irréalisable** sur le terrain (**regards inaccessibles, non localisés...**) et ayant fait l'objet d'un déplacement du vidangeur, un forfait déplacement sera facturé à l'utilisateur.

Une fois sur place et suite à l'intervention, le vidangeur établira un bon de livraison ; pour éviter tout contentieux lors de la facturation, ce relevé sera signé par le propriétaire ou son représentant.

La CCCS ne saurait être tenue pour responsable de toute complication ou dégradation inhérente à l'installation ainsi que tout dommage commis par le vidangeur chez l'utilisateur.

La facturation sera établie par la communauté de communes Cœur de Savoie sur la base des éléments fournis par le vidangeur.

Bordereau des prix Tarifs 2026	Tarif HT
Vidange et nettoyage d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux ou d'une microstation (rajouter le coût du traitement en fonction du volume)	
<i>volume inférieur ou égal à 1500 l</i>	165,27 € (+ coût du traitement ci-dessous)
<i>volume entre 1501 l et 3000 l</i>	214,43 € (+ coût du traitement ci-dessous)
<i>volume entre 3001 l et 5000 l</i>	275,10 € (+ coût du traitement ci-dessous)
<i>volume supérieur à 5000 l</i>	407,94 € (+ coût du traitement ci-dessous)
Traitement des matières de vidange	
<i>le m3 traité</i>	54,39 €
Vidange et nettoyage d'un bac à graisse en même temps que la fosse	
<i>volume inférieur ou égal à 200 l</i>	51,25 €
<i>volume supérieur à 200 l</i>	76,36 €
Nettoyage d'un préfiltre séparé, d'un décoloïdeur ou d'un filtre épurateur	
<i>intervention en même temps que la vidange de fosse</i>	33,47 €
Pompage d'un puits perdu ou d'un puits d'infiltration en même temps que la vidange de la fosse	
<i>le forfait</i>	214,43 €
Curage et débouchage de canalisation ou drains d'infiltration en même temps que la vidange de la fosse	
<i>le mètre linéaire</i>	2,09 €
déplacement sans intervention (absence ou regard non dégagé)	
<i>le forfait</i>	76,36 €
TVA réduit à 10 % lorsque les locaux d'habitation sont achevés depuis plus de 2 ans	